

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 19324 Numéro SIREN : 440 252 575 Nom ou dénomination : A D E P A C

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2021 sous le numéro de dépôt 1627



20220016272020

DATE DEPOT : 06/12/2021

N° DE DEPOT : 1627

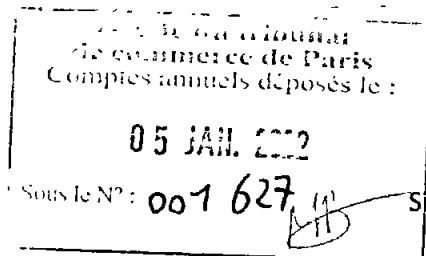
N° GESTION : 2001B19324

N° SIREN : 440252575

DENOMINATION : A D E P A C

ADRESSE : 4 rue Crozatier 75012 Paris

MILLESIME : 2020

**ADEPAC**

Société à responsabilité limitée
au capital de 89.600 euros

Siège social : 4 rue Crozatier – 75012 Paris
RCS PARIS 440 252 575

Extrait des délibérations de l'assemblée générale du 30 juin 2021

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2020

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 12.036,59 euros, de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

Report à nouveau	-140.970,13 €
Résultat de l'exercice	12.036,59 €

Total à affecter	-128.933,54 €
------------------	---------------

Affectation proposée :

Report à nouveau	-128.933,54 €
------------------	---------------

Total	-128.933,54 €
-------	---------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a jamais été distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
La gérance

ADEPAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.600 euros
Siège social : 4 rue Crozatier – 75012 Paris
RCS PARIS 440 252 575

Monsieur Pierre-Alexandre ARCOS
32 Avenue Niel
75017 Paris

Paris, le 15 juin 2021

LETTRE REMISE EN MAINS PROPRES

Cher Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se réunira le 30 juin 2021 à 14 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Nous espérons votre présence mais à défaut de pouvoir assister à la réunion, vous pourrez vous y faire représenter par un autre associé au moyen de la procuration ci-jointe.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

La gérance



ADEPAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.600 euros
Siège social : 4 rue Crozatier – 75012 Paris
RCS PARIS 440 2S2 575

Rapport spécial de la gérance Exercice clos le 31 décembre 2020

En application de l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Le comptes courant de Monsieur Didier ARCOS, Gérant associé de la société, ressort à 1.186,63 € au 31 décembre 2020. Il n'est pas rémunéré.

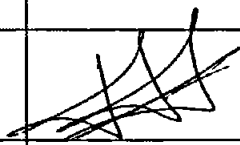
La société a conclu avec la SCI JODIPA, un contrat de bail dont le loyer s'élève à 36.000 € au 31.12.2020. Monsieur Didier ARCOS, gérant, est intéressé dans cette convention en sa qualité d'associé de la SCI JODIPA.

Par ailleurs, diverses prestations de services sont facturées entre notre société et d'autres sociétés du Groupe. Ces opérations, conclues au sein du groupe à des conditions normales, sont considérées comme courantes et ne relèvent pas à ce titre des dispositions de l'article L 223-19.

La Gérance

ADEPAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.600 euros
Siège social : 4 rue Crozatier – 75012 Paris
RCS PARIS 440 252 575

Feuille de présence
Assemblée générale ordinaire annuelle
du 30 juin 2021

	Nom Adresse	Nombre de parts sociales	Nombre de Voix	Mandataire	Emargement
1	Monsieur Didier ARCOS	888	888		
2	Monsieur Pierre-Alexandre ARCOS	8	8		
	TOTAL	896	896		

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée à
associés présents ou représentés possédant ensemble parts sociales.

Le président de séance
Monsieur Didier ARCOS



ADEPAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.600 euros
Siège social : 4 rue Crozatier – 75012 Paris
RCS PARIS 440 252 575

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 30 juin

A 14 heures,

Les associés de la société **ADEPAC**, société à responsabilité limitée au capital de 89.600 €, divisé en 896 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Didier ARCOS, titulaire de 888 parts sociales
- Monsieur Pierre-Alexandre ARCOS titulaire de 8 parts sociales

L'Assemblée Générale représentant ainsi l'intégralité des parts sociales émises par la société est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Didier ARCOS, Gérant de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,

ND.

- Le rapport de la gérance,
- Le rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'existe aucune dépense ou charge non déductible des bénéfices visées à l'article 39-4 dudit code qui a fait l'objet d'une réintégration extra-comptable.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 12.036,59 euros, de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

Report à nouveau	-140.970,13 €
Résultat de l'exercice	12.036,59 €

Total à affecter	-128.933,54 €
------------------	---------------



Affectation proposée :

Report à nouveau	-128.933,54 €
------------------	---------------

Total	-128.933,54 €
-------	---------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a jamais été distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant le droit de vote, chacun d'eux s'abstenant de prendre part au vote sur les conventions le concernant.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la gérance ainsi qu'au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance.

M

ADEPAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 89.600 euros
Siège social : 4 rue Crozatier – 75012 Paris
RCS PARIS 440 252 575

Rapport de gestion Exercice clos le 31 décembre 2020

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous présentons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation en vigueur et vous précisons tout d'abord que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Cet exercice a une durée normale de 12 mois.

1. Activité de la société - Perspectives

1.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1.2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

La société entend poursuivre ses activités durant l'exercice 2021 notamment en consolidant ses positions et son développement tout en tenant compte de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

1.3. Evènements important survenus après la clôture

La crise sanitaire liée à la Covid-19 étant toujours en cours, de nouvelles mesures sanitaires ont été prises par le Gouvernement, sans toutefois remettre en cause la pérennité de l'entreprise.

MD.

2. Activité en matière de recherches et de développement

Néant.

3. Résultat - Affectation

3.1. Examen des comptes et résultats.

	Exercice 31.12.2020	Exercice 31.12.2019
Chiffre d'affaires hors taxes	291.839	1.943.488
Total de produits d'exploitation	292.514	1.945.020
Total des charges d'exploitation	621.325	1.741.930
Traitement et salaires	/	/
Charges sociales	/	2.329
Résultat d'exploitation	-328.811	203.090
Résultat financier	-663	-20.386
Résultat courant avant impôt	26.259	36.102
Résultat exceptionnel	-14.222	-5.515
Impôts sur les bénéfices	/	/
Résultat net comptable	12.037	30.587
Total du bilan	736.760	975.268
Capitaux propres	230.795	216.771

3.2. Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 12.036,59 € que nous proposons d'affecter de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter :

Report à nouveau	-140.970,13 €
Résultat de l'exercice	12.036,59 €

Total à affecter	-128.933,54 €
------------------	---------------

Affectation proposée :

Report à nouveau	-128.933,54 €
------------------	---------------

Total	-128.933,54 €
-------	---------------

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes lors des trois précédents exercices.

3.3. Dépenses fiscalement non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non fiscalement déductible au titre de l'article 39.4 du même Code.

4. Convention visée à l'article L223-19 du code de Commerce

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

5. Filiales et participations

Néant.

6. Etat des mandats

Aucun mandat n'arrive à échéance avec la présente assemblée.

Nous sommes à votre disposition pour toutes précisions et vous invitons à adopter les propositions que nous vous soumettons.

La Gérance

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)				-		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 850.00	1 617.00	3 233.00	4 850.00	-1 617.00	-33.34
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	177 819.49	161 476.68	16 342.81	10 492.15	5 850.66	55.76
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	14 400.00		14 400.00	14 400.00		
	Total II	197 069.49	163 093.68	33 975.81	29 742.15	4 233.66	14.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	5 000.00		5 000.00	364 935.15	-359 935.15	-98.63
	Avances et acomptes versés sur commandes				280.00	-280.00	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	49 328.17		49 328.17	46 328.17	3 000.00	6.48
	Autres créances	584 950.00		584 950.00	527 960.64	56 989.36	10.79
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	62 152.41		62 152.41	3 210.99	58 941.42	95
	Charges constatées d'avance (3)	1 353.92		1 353.92	2 810.71	-1 456.79	-51.83
	Total III	702 784.50		702 784.50	945 525.66	-242 741.16	-25.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	899 853.99	163 093.68	736 760.31	975 267.81	-238 507.50	-24.46

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

14 400.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Oont versé : 89 600)	89 600.00	89 600.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	242 187.20	242 187.20		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 250.49	7 250.49		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	20 691.13	20 691.13		
	Report à nouveau	-140 970.13	-173 545.02	32 574.89	18.77
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 036.59	30 587.24	-18 550.65	-60.65
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	230 795.28	216 771.04	14 024.24	6.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	45 000.00		45 000.00	
	Provisions pour charges				
	Total III	45 000.00		45 000.00	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	88 000.00	488 000.00	-400 000.00	-81.97
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 186.63	65 467.94	-64 281.31	-98.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	320 740.28	189 611.33	131 128.95	69.16
	Dettes fiscales et sociales	1 238.43	3 329.20	-2 090.77	-62.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	49 799.69	12 088.30	37 711.39	311.97
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	460 965.03	758 496.77	-297 531.74	-39.23
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	736 760.31	975 267.81	-238 507.50	-24.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

460 965.03 758 496.77

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 736 760 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 291 839 Euros et dégageant un bénéfice de 12 037 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 850		111
Installations générales agencements aménagements divers	7 440		135 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 198		6 247
TOTAL	35 638		142 181
Prêts, autres immobilisations financières	14 400		
TOTAL	14 400		
TOTAL GENERAL	54 888		142 292

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		111	4 850	4 850
Installations générales agencements aménagements divers			143 374	143 374
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 445	34 445
TOTAL			177 819	177 819
Prêts, autres immobilisations financières			14 400	14 400
TOTAL			14 400	14 400
TOTAL GENERAL		111	197 069	197 069

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 728	111	1 617
Installations générales agencements aménagements divers		112 010		112 010
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 146	24 321		49 467
TOTAL	25 146	136 330		161 477
TOTAL GENERAL	25 146	138 059	111	163 094

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 728				
Instal.générales agenc.aménag.divers	112 010				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 321				
TOTAL	136 330				
TOTAL GENERAL	138 059				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		45 000			45 000
TOTAL		45 000			45 000
TOTAL GENERAL		45 000			45 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		45 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	14 400	14 400	
Autres créances clients	49 328	49 328	
Impôts sur les bénéfices	514	514	
Débiteurs divers	584 436	584 436	
Charges constatées d'avance	1 354	1 354	
TOTAL	650 032	650 032	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	88 000	88 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	320 740	320 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169	169		
Autres impôts taxes et assimilés	1 069	1 069		
Groupe et associés	1 187	1 187		
Autres dettes	49 800	49 800		
TOTAL	460 965	460 965		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	400 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 187			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	107
Total	107

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 064
Dettes fiscales et sociales	816
Total	36 880

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 354
Total	1 354